

Post Schools). Ces deux lois défendent la discrimination des élèves handicapés dans les écoles et définissent les moyens à mettre en place pour éviter cette discrimination. Les personnes responsables des enfants handicapés peuvent porter plainte devant un tribunal spécial (Special Educational Needs and Disability Tribunal) s'ils s'ont d'avis que les droits de leurs enfants n'ont pas été respectés.

Dans son article, Rieser confronte l'approche médicale (medical model thinking) du handicap et l'approche socio-éducative (social model thinking)

Approche médicale	Approche socio-éducative
L'enfant est culpabilisé	L'enfant est valorisé
Diagnostic des déficiences	Identification des capacités et besoins par l'enfant et les autres
Etiquetage	Identification des limites et programme de développement
Programmes centrés sur les incapacités	Programmes centrés sur les possibilités
Le diagnostic, le suivi et les interventions thérapeutiques ont lieu dans des endroits imposés	Les ressources sont disponibles dans le milieu où vit l'enfant
Ségrégation et services spécialisés	Formation pour les parents et les professionnels qui travaillent avec l'enfant
Maintien en milieu artificiel ( <i>ordinary needs put on hold</i> )	Développement des relations sociales ( <i>relationships nurtured</i> )
Réintégration en milieu normal en fonction des capacités ou exclusion permanente	Respect de la diversité en milieu normal
La société demeure inchangée	La société évolue

### Luxembourg

Comme je l'avais indiqué plus haut, le Luxembourg a depuis 1994 une loi dite sur « l'intégration scolaire » qui est en fait une révision de la loi sur l'éducation différenciée

de 1973. Elle a introduit, non sans mal, la possibilité pour les parents d'opter pour une intégration de leur enfant handicapé dans l'école normale. Mais les résistances sont telles, que peu d'enfants vivent une scolarité heureuse dans cette voie. Pour les parents, c'est un combat, tout au long de la scolarité de l'enfant, pour trouver un enseignant qui daigne accepter leur fils ou fille. Pour les enseignants et le personnel de soutien ce sont des négociations interminables pour obtenir assez de leçons pour l'appui en classe. Personne ne sait dire si une expérience d'intégration va se poursuivre l'année prochaine ou non. La tentative de créer des « filières » de classes d'intégration dans la ville où je travaille a été un échec du au manque de soutien de la part de la majorité des enseignants et des pouvoirs politiques au niveau local et national.

### Autres pays européens

Je ne reviens pas en détail sur les autres pays européens, soit parce qu'ils n'ont pas de politique d'inclusion digne de ce nom ou parce que les informations sont difficiles à obtenir ou peu crédibles. La situation en France, vous devez la connaître mieux que moi. Seul le Portugal semble poursuivre une politique d'intégration systématique et comme nous accueillons beaucoup d'enfants portugais au Luxembourg à cause de l'immigration, je peux confirmer que les parents d'enfants ayant des troubles du comportement ou de l'apprentissage confirment cela. Mais, même en passant par l'ambassade, je n'ai jamais réussi à obtenir des rapports sur l'évolution scolaire ou sociale de ces enfants.

La communication entre les services spécialisés au niveau européen dans le contexte des migrations devrait donc être améliorée pour éviter une perte de temps et d'énergie lors de la poursuite des mesures d'intégration dans les cas individuels.

Mais si les gouvernements ne sont pas pressés pour développer des politiques d'inclusion scolaire au niveau national et international, les organisations non gouvernementales ne chôment pas.

Du 13 au 15 juin 2002, les délégués des Conseils Nationaux des Personnes Handicapées de huit pays européens (Chypre, Espagne,